

## 150 ans OFT

En 2023, l'Office fédéral des transports (OFT) fêtera son 150<sup>e</sup> anniversaire. Il fut établi le 1<sup>er</sup> avril 1873 en tant que Division fédérale des chemins de fer. Cette nouvelle division surveillait la construction, l'exploitation ainsi que la tarification et la comptabilité des chemins de fer suisses et octroyait les concessions. Auparavant, ces tâches étaient assumées par les cantons concernés.

Peu après, le Conseil fédéral confia des responsabilités supplémentaires à la division des chemins de fer, par exemple dans le domaine de la navigation. À cela s'ajoutèrent, avec l'apparition de la voiture, des questions générales liées à la circulation ainsi que la «promotion du tourisme» jusqu'en 1981. C'est pourquoi, en 1935, la division des chemins de fer devint «l'Office fédéral des transports».

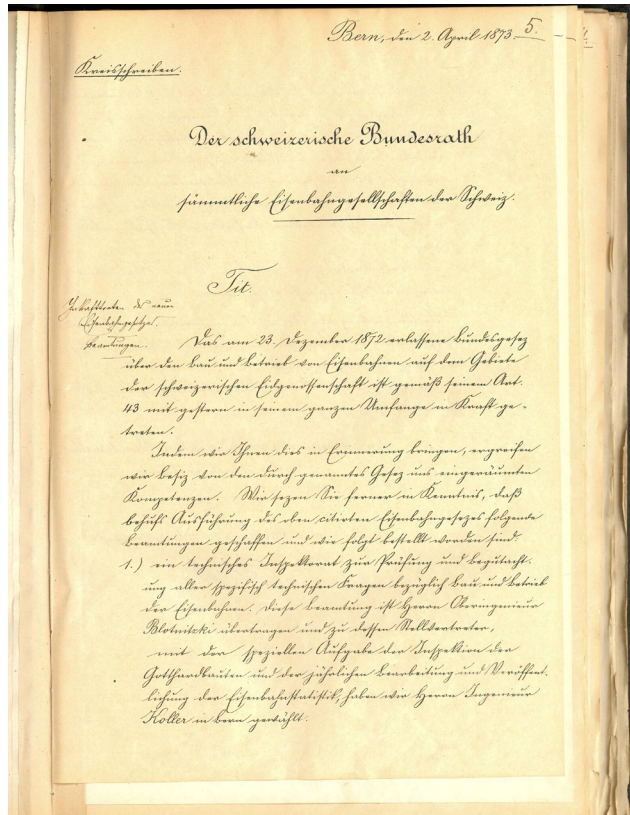
Au fil des années, les responsabilités de l'office s'étendirent à la surveillance de la sécurité, au financement et à la réglementation de l'ensemble des transports publics, à savoir au transport ferroviaire, par tram, par bus, par installations à câbles, par bateau ainsi qu'au fret ferroviaire.

Aujourd'hui, l'OFT est une autorité de surveillance moderne des transports publics et de la branche des transports. Fort de 350 collaborateurs, il a son siège sur le campus du DE TEC à Berne-Ittigen.

Dossier Web 150 ans OFT:  
[www.bav.admin.ch/150-ans](http://www.bav.admin.ch/150-ans)



Office fédéral des transports, mars 2023



**en haut** Le 2 avril 1873, le Conseil fédéral a informé les chemins de fer et les cantons de la création de la Division des chemins de fer.

**en bas** En-tête datant de l'année de création



**en haut** Premier site: le Palais fédéral Ouest  
**en bas** Contrôle d'une installation à câbles lors de l'exposition nationale en 1939



§ 2. Die Kontrollingenieur rüber zu wachen, dass den bes griffen diejenigen über die tec r Aufsichtsbehörde getroffene lagen und das Betriebsmateria erden, der einen sichern Betri hmen zur Verhütung von Unf erkehr pünktlich und reibungs

§ 3. Die Eisenbahnabteilung etri sb mit ninen bestimmte ssen r ein allen Teilever Ueber s den Kont ebsbear te te esse einer itzung der vor d nch träf ontr ollgebietes t de Geschä ndlung übertragen werden.

# 150 ANS OFT

1873-2023

OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS

Neben den ihnen durch dies afsichtsdienstes haben die Ko

1) Nunmehr: des eidg. Amtes für

## Edito

L'OFT a été fondé il y a 150 ans dans le but d'organiser le système hétérogène de chemins de fer privés en le mettant au service du pays, de le superviser dans une optique nationale et de coordonner le trafic transfrontalier avec l'étranger.

L'office s'est régulièrement adapté aux nouvelles circonstances et évolutions, s'est continuellement réorganisé et a changé plusieurs fois de nom. Sa mission principale est restée la même : l'OFT soutient et surveille les entreprises de transport et perfectionne le système des transports publics (TP) avec le concours des cantons, le transport ferroviaire restant l'épine dorsale des TP.

L'office veille à ce que les entreprises puissent transporter chaque jour les nombreux passagers de manière sûre, confortable, ponctuelle et écologique. De par son activité, l'OFT soutient une mobilité moderne et continuera à le faire à l'avenir.

Il est très satisfaisant d'œuvrer quotidiennement avec 350 collaborateurs enthousiastes à une tâche importante pour laquelle nous sommes admirés à l'étranger et qui perdurera au-delà de notre propre existence. Cela me motive et j'en suis fier.

Dr. Peter Füglistaler  
Directeur de l'OFT



## Etapes

**1850 à 1852:** Bureau des chemins de fer au sein du Département des postes et des travaux publics, comme précurseur de l'office

**1852:** Première loi sur les chemins de fer : la compétence est cantonale, les chemins de fer sont privés.

**1869:** Traité international pour la construction d'un chemin de fer par le Saint-Gothard: nécessite une réglementation au niveau fédéral.

**1873:** Deuxième loi sur les chemins de fer et création de la Division des chemins de fer (aujourd'hui: Office fédéral des transports) au sein du Département des chemins de fer et du commerce: la surveillance de la construction, de l'exploitation, de la tarification et de la comptabilité ainsi que le droit d'octroyer des concessions relèvent de la compétence fédérale.

**1896:** La Division des chemins de fer est également chargée de la navigation.

**1898:** L'«étatisation des grandes compagnies de chemins de fer» est acceptée en votation populaire: les CFF sont créés.

**1902:** La Division des chemins de fer est également chargée des installations à câbles et des bus.

**1915:** Déménagement du Palais fédéral Ouest vers le nouveau Palais fédéral Nord

**1919:** La Division des chemins de fer transfère des compétences de surveillance aux CFF et réduit ses effectifs.

**1923:** Un seul directeur dirige désormais l'office (auparavant, il y avait un inspecteur technique et un inspecteur administratif).

**1935:** Changement de nom en Office fédéral des transports: désormais, l'office est également chargé des questions générales relatives au transport (rapport transport ferroviaire/routier) et de la promotion du tourisme.

**1958:** Entrée en vigueur de la troisième loi entièrement révisée sur les chemins de fer

**1963:** Le Département des postes et des chemins de fer est rebaptisé Département des transports et de l'énergie.

**1979:** Changement du nom allemand de «Eidgenössisches Amt für Verkehr» en «Bundesamt für Verkehr»

**1981:** Transfert de la promotion du tourisme à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT)

**1998:** Le département prend le nom de Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

**2000:** Reprise de 43 postes des CFF suite à la réforme des chemins de fer. Réorganisation et déménagement de l'OFT au Bollwerk à Berne.

**2006:** Déménagement de l'OFT au campus du DETEC à Ittigen

**2006/8:** Réorganisation Scambio : séparation des tâches et renforcement de la surveillance de la sécurité.

**2023:** 150e anniversaire de l'OFT

## Quelques repères

	1873	1935	1979	2023
Nom	Division des chemins de fer	Office fédéral des transports	Office fédéral des transports	Office fédéral des transports
Chefs/ Directeurs	Leopold Blotnitzki et Huldreich Seifert	Paul Kradolfer (ad interim)	Peter Trachsel	Peter Füglistaler
Siège	Palais fédéral Ouest	Palais fédéral Nord	Palais fédéral Nord / à partir de 2000 Bollwerk	Ittigen
Collaborateurs	4	Env. 40	Env. 120	Env. 350

Le bâtiment actuel de l'OFT, situé à Ittigen  
et jouxtant la ligne ferroviaire du RBS.

